

Invitation : La cérémonie de lancement officiel du livre
**"Me Mountaga TALL : Le Phœnix
Itinéraire d'homme en avance sur son temps"**
19 AVRIL 2025 au Centre International de Conférences
de Bamako «CICB» **À PARTIR DE 9H30**



MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 16 AVRIL 2025

1762

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Point de presse de l'IPAC
sur la relecture de la charte**

101 partis dénoncent

l'agenda caché du gouvernement



**Crise sociale : Le SYNABEF maintient son mot d'ordre
de grève**



**... retrait de la Minusma au Mali : Entre promesses non
tenues et désespoir des anciens salariés**



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

P.13



P.16



P.20



Une /



Point de presse de l'IPAC sur la relecture de la charte : 101 partis dénoncent l'agenda caché du gouvernement

P.4

Brèves /



Les répercussions du retrait de la Minusma au Mali : Entre promesses non tenues et désespoir des anciens salariés
 La difficile reprise de Kidal : Entre espoir et désespoir
 Mali/Algérie : Quelle est la réalité de la situation actuelle?
 CA du Centre de Formation Professionnelle de Sénou : Pour assurer le bon fonctionnement du centre

P.12

P.12

P.13

P.13

Actualité /



Crise sociale : Le SYNABEF maintient son mot d'ordre de grève15
 Conflit entre Barrick Gold Corporation et le Gouvernement : Une impasse préjudiciable

P.15

P.16

Politique /



Paix et sécurité dans la région du Sahel : Renforcement des Capacités des Collectivités Territoriales pour une Gestion Optimale des Risques Climatiques
 APDP-Mali/APDP-AES/Niger : Signature des protocoles de coopération pour la protection des données à caractère personnel

P.19

P.21

Culture & société /



Promotion du régime d'assurance volontaire : Réunion entre le Ministre Daffé et le DG de l'INPS

P.24

International /



En visite d'État au Vietnam : Xi Jinping appelle à approfondir la construction de la communauté de destin Chine-Vietnam
 Dan Halutz qualifie Benjamin Netanyahu d'ennemi de la sécurité d'Israël : Tensions politiques et accusations de crimes de guerre

P.25

P.28

Sport /



CAN Total Energies U17, Maroc 2025 : Le Mali qualifié pour la finale

P.29

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssef Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Point de presse de l'IPAC sur la relecture de la charte

101 partis dénoncent l'agenda caché du gouvernement

Le Mali est actuellement au cœur de deux sujets majeurs qui retiennent l'attention de l'opinion publique : la situation sécuritaire suite à la destruction d'un drone des Forces Armées Maliennes (FAMa) par l'Algérie voisine, et le processus de consultation sur la

Charte des partis politiques engagé par le gouvernement.

Suite à l'incident survenu dans la nuit du 31 mars au 1er avril 2025, où un drone des FAMa a été détruit par l'Algérie, 101 partis politiques

ont tenu à exprimer leur soutien inconditionnel aux Forces de Défense et de Sécurité dans leur mission patriotique de défense du territoire national et de sécurisation des personnes et des biens. Cette attaque souligne une fois de plus la nécessité d'une coopération renforcée

entre les pays de la région pour faire face aux menaces transfrontalières.

Par ailleurs, concernant le processus de consultation sur la Charte des partis politiques, lancé par le Ministre délégué chargé des Réformes politiques et du Soutien au processus électoral, les partis politiques maliens ont répondu massivement à l'appel que Maître Mountaga Tall leur a lancé. En effet, une centaine de formations politiques ont soumis des propositions consensuelles au gouvernement pour la relecture de la loi portant Charte des partis politiques.

Ces propositions, en accord avec les résolutions des Assises nationales de la Refondation, visent notamment à réduire le nombre de partis politiques, à renforcer le rôle du Chef de file de l'Opposition et à mettre fin au nomadisme politique en cours de mandat. Les partis politiques ont clairement exprimé leur adhésion à ces mesures, considérant qu'elles sont

essentielles pour la stabilité politique et le bon fonctionnement des institutions.

Cependant, malgré cet engagement des partis politiques, le processus de relecture de la Charte semble aujourd'hui au point mort. Alors que les conclusions devaient être approuvées par le Conseil des ministres et transmises au Conseil National de Transition, aucune avancée concrète n'a été observée. Il est donc impératif que les autorités politiques et les représentants des partis engagent un dialogue constructif pour faire avancer ce dossier crucial dans l'intérêt général.

Les partis signataires de la déclaration, au regard de la situation actuelle, appellent à une mobilisation de tous les acteurs pour garantir la sécurité du pays et renforcer le processus démocratique en cours. Ils disent qu'il est temps de passer des paroles aux actes et de concrétiser les engagements pris en faveur de la stabilité et du progrès du Mali. De plus, ils

remettent en cause la légitimité de la démarche du gouvernement qui engage de nouvelles concertations sur un sujet déjà discuté. Ils se sont posé un certain nombre de questions auxquelles ils ont tenté de répondre point par point :

1- Pourquoi le gouvernement s'est-il adressé directement aux partis politiques plutôt que de procéder à des consultations des Forces Vives de la Nation et des Maliens de l'extérieur ? Cette décision peut s'expliquer par diverses raisons telles que la volonté de garantir une communication plus ciblée et directe avec les acteurs politiques, ou encore la possibilité de recueillir des avis plus précis et argumentés de la part des partis politiques.

2- Pourquoi le gouvernement souhaite-t-il consulter à nouveau les Forces Vives sur un sujet déjà abordé lors des Assises Nationales de la Refondation ? Selon les partis politiques le gouvernement a un agenda caché qu'il veut





faire porter par les « Forces vives »

3- Quelle est la pertinence des consultations envisagées malgré la légitimité des résolutions des Assises Nationales ? Aucune ont-ils répondu.

L'IPAC insiste sur le respect des principes démocratiques et des garanties constitutionnelles, notamment en ce qui concerne le rôle des partis politiques, qui est fondamental dans un processus de gouvernance transparent et inclusif. Des dispositions constitutionnelles pertinentes garantissent en effet la liberté d'expression et d'action des partis politiques, tout en soulignant l'importance de respecter les valeurs fondamentales de la nation.

Enfin, les partis politiques regroupés dans ce nouveau cadre demandent de trouver un équilibre entre la nécessité de consulter et d'impliquer les acteurs concernés, et l'efficacité de la prise de décision pour répondre aux besoins et aux priorités du pays. Il revient au gouvernement de justifier et de clarifier sa démarche afin de garantir la confiance et la lé-

gitimité de ses actions aux yeux de l'ensemble des parties prenantes. Cette requête semble aborder des questions politiques et institutionnelles complexes. Il est question de la dissolution ou de la suspension des activités des partis politiques, en évoquant des situations similaires survenues au Burkina Faso et au Niger. Il est souligné que ces deux pays ne disposent pas de Constitution en vigueur, contrairement au Mali où les Forces vives du Mali, réunies dans le cadre des ANR, reconnaissent et valident l'existence des partis politiques.

Le respect de la légalité constitutionnelle et des résolutions des ANR est mis en avant comme étant crucial. «Ils ont proposé que le processus en cours nécessite un dialogue entre le gouvernement et les partis politiques, et que les Forces Vives de la Nation ont formulé des résolutions antérieures concernant les partis politiques, telles que la réduction du nombre de partis, la révision de la Charte des partis politiques, etc.

Les partis politiques, réunis le 13 avril 2025, ont enfin sollicité un dialogue responsable sur

la Charte des partis politiques, mettant en avant leur volonté de renforcer l'inclusivité, la cohésion nationale, la paix et la stabilité dans le cadre de la Transition, tout en respectant la loi et les principes républicains.

Il semble donc que la situation politique au Mali soit complexe et nécessite un dialogue constructif entre le gouvernement et les partis politiques pour trouver des solutions qui favorisent l'inclusivité, la paix et la stabilité nationale. La légalité constitutionnelle et le respect des résolutions antérieures des ANR sont des éléments importants à prendre en compte dans ce processus.

A LIRE LA DECLARATION DE LA CONFERENCE DE PRESSE TENUE SUITE A LA RENCONTRE ENTRE LES PARTIS POLITIQUES SUR LA RELECTURE DE LA CHARTE DU 13 AVRIL 2025

Yacouba Ongoiba

POINT DE PRESSE SUITE A LA RENCONTRE ENTRE LES PARTIS POLITIQUES SUR LA RELECTURE DE LA CHARTE DU 13 AVRIL 2025

Maison de la Presse / 15 Avril 2025

Mesdames et messieurs,

Nous vous remercions d'avoir répondu en nombre et en qualité à notre invitation à ce point de presse qui porte sur deux points :

1- La lecture de notre déclaration de soutien aux Forces de Défense et de Sécurité dans leur mission patriotique de défense du territoire national et de sécurisation des personnes et des biens notamment après la destruction d'un drone des FAMA par l'Algérie voisine dans la nuit du 31 mars au 1er avril 2025.

2- L'affirmation de notre point de vue sur le processus de consultation sur la Charte des partis politiques décidé par le gouvernement.

Mesdames et messieurs,

Vous vous rappellerez que par courrier en date du 19 décembre 2024, le Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et du Soutien au processus électoral, a invité les partis politiques maliens à lui faire parvenir leurs propositions et suggestions concernant la relecture de la Charte des partis politiques, au plus tard le vendredi 14 mars 2025.

En réponse à cette sollicitation, une centaine de partis politiques — représentant l'écrasante majorité des formations actives — ont salué l'initiative du gouvernement et transmis au Ministre délégué un document intitulé « **Propositions consensuelles sur la relecture de la Loi n°05-047 portant Charte des partis politiques** ».

Ces propositions ont scrupuleusement respecté les résolutions des Assises na-

tionales de la Refondation (ANR) sur les partis politiques à savoir :

- **La réduction du nombre de partis politiques en imposant des conditions strictes de création et de financement ;**
- **La révision de la Charte des partis politiques, avec une réaffirmation du rôle de Chef de file de l'Opposition ;**
- **La fin du nomadisme politique en cours de mandat.**

Les partis politiques ont marqué un accord clair et explicite sur tous ces points en considérant que ces résolutions s'imposent autant à eux qu'au gouvernement qui les a traduits en Programme d'action gouvernementale et retenus dans le plan d'actions du Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE 2022 -2031).

La suite logique de cette démarche, enclenchée par le gouvernement lui-même, aurait dû être l'adoption du document transmis, ou, à défaut, l'ouverture d'un dialogue entre les autorités politiques et les représentants des partis, dans un esprit partagé de recherche de l'intérêt général.

Par la suite et après approbation des conclusions par le Conseil des ministres, le dossier devrait être transmis au Conseil National de Transition qui aurait alors la latitude d'écouter toutes les personnes ressources qu'il aviserait et dans les formes qu'il lui plaira de retenir.

Or, contrairement à cette démarche républicaine, les partis politiques ont appris avec étonnement la décision du gouvernement d'organiser **une « consultation des Forces vives de la Nation et des Maliens de l'ex-**

térieur pour la mise en œuvre des recommandations issues des Assises Nationales de la Refondation (ANR), dans le cadre de la relecture de ladite Charte ».

Les partis politiques n'ont aucune objection sur la consultation des Forces Vives sur des sujets d'intérêt national. Au contraire, ils saluent cette forme de démocratie directe.

Mais, en l'occurrence, trois questions se posent :

1- Pourquoi le gouvernement s'est directement adressé aux partis politiques sur la Relecture de la Charte par la lettre du 19 décembre 2024 alors qu'il aurait pu procéder aux consultations des Forces vives ?

2- Pourquoi le Gouvernement veut encore consulter les Forces Vives sur un sujet sur lequel elles s'étaient clairement prononcées lors des Assises Nationales de la Refondation (ANR) ?

3- Quelles est la pertinence des consultations envisagées dès lors qu'elles ont une légitimité inférieure à celles des ANR dont elles ne peuvent modifier légalement les résolutions ?

Ces questions se posent d'autant plus qu'aucune difficulté n'entrave l'application des résolutions issues des ANR, auxquelles les partis politiques se sont conformés. Dès lors, ils ne perçoivent aucune justification valable à une dépense supplémentaire de ressources publiques, qui pourraient être affectées à des priorités plus urgentes, voire vitales pour nos compatriotes.

Il est par ailleurs difficilement compréhensible de vouloir soumettre à de nouvelles

concertations régionales des résolutions déjà mises en œuvre sur plusieurs points. Cela reviendrait, en quelque sorte, à demander à un juge de première instance de statuer sur une décision de la Cour suprême, ou à un sous-préfet d'émettre un avis sur une décision du Chef du Gouvernement.

Il n'est pas indifférent de rappeler, que tant la Constitution de 1992 que celle adoptée le 22 juillet 2023, sous la Transition en cours, garantissent la reconnaissance et la protection des partis politiques dans l'exercice de leurs missions.

En effet, l'article 39 de la Constitution de 2023 stipule que « **Les partis politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent librement leurs activités dans les conditions déterminées par la loi.**

Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale, de la démocratie, de l'intégrité du territoire national, de l'unité nationale et de la laïcité de l'Etat ».

L'article 185 de la même Constitution sanctuarise quatre (4) points que sont la forme républicaine de l'Etat, la laïcité, le nombre de mandats du Président de la République et **le multipartisme** en les mettant à l'abri de toute révision ou violation.

Mesdames et messieurs,

Il se murmure, par des voix connues de tous, que le processus enclenché devrait avoir

comme finalité, de dissoudre ou à tout le moins de suspendre les activités des partis politiques comme cela vient de se passer au Burkina Faso et au Niger.

Mais il est important d'avoir présent à l'esprit que ces deux pays frères et amis de la Confédération AES, n'ont pas de Constitution en vigueur comme au Mali et que contrairement à eux, les Forces vives du Mali, réunies dans le cadre des ANR, ont reconnu et validé l'existence des partis.

En conclusion sur ce point le respect de la légalité constitutionnelle et des résolutions des ANR s'impose donc à tous.

Mesdames et messieurs,

En conséquence, et en raison :

1. du processus initié par le gouvernement lui-même, qui n'a pas encore abouti et dont l'achèvement logique passe par un dialogue entre le Gouvernement et les partis politiques ;

2. de notre respect des résolutions antérieures formulées par les Forces Vives de la Nation dans le cadre des ANR sur les partis politiques notamment :

- **La réduction du nombre de partis politiques en imposant des conditions strictes de création et de financement ;**
- **La révision de la Charte des partis politiques, avec une réaffirmation du rôle de Chef de file de l'Opposition ;**

- La fin du nomadisme politique en cours de mandat.

3. de l'absence de désaccord entre le Gouvernement et les partis politiques nécessitant l'ouverture d'un nouveau débat sur un sujet déjà tranché au niveau des ANR qui est la plus haute légitimité possible en dehors d'un référendum ;

4. de l'exigence du respect de la légalité constitutionnelle, notamment en matière de multipartisme intégral et de protection des partis politiques ;

5. de la nécessité de préserver les finances publiques ;

Les partis politiques, lors de leur rencontre du 13 avril 2025, ont respectueusement demandé à Monsieur le Premier ministre d'ouvrir, sans délai, un dialogue responsable sur la Charte des partis politiques, qui les concerne au premier chef. A cet effet, ils ont sollicité une audience urgente et le report des concertations annoncées.

Les partis politiques réaffirment que leur seule volonté est de renforcer l'inclusivité, la cohésion nationale, la paix, la stabilité et la réussite de la Transition dans le cadre du respect de la Loi et des principes républicains par tous.

Bamako, le 15 avril 2025



■ Abdourahamane Toure



Enfin , quelqu'un qui a compris le <Take or pay> . La conception militante du business et des investissements a montré ses limites . Il ne pouvait y avoir meilleure option que celle là. Après 2 ans d'arrêt d'activité et + 80 MW de disponible non utilisé dans un contexte de crise énergétique. A tout le moins, le CNT doit ouvrir une enquête parlementaire pour mieux comprendre les raisons qui ont conduit à cette grave faute de gestion afin de préserver le pays pour l'avenir. Que de temps perdu!



■ Ministère de l'Énergie et de l'Eau



Relance de la production de Albatros
Les actionnaires donnent des gages au ministre Diane

« Examiner les conditions de relance des activités de la centrale Albatros », « éviter une dégradation des outils de production d'énergie consécutive à l'arrêt des machines » et enfin « convenir des modalités de discussions plus approfondies sur l'avenir du partenariat entre Albatros Energy SA et l'Etat du Mali », voilà le menu de la rencontre de ce matin lundi 14 Avril 2025, au Ministère de l'Énergie et de l'Eau. A cet effet, une forte délégation, composée de responsables de la BOAD, dont Sakho Eklo Ounèye la vice-présidente de la banque ouest-africaine, des représentants des actionnaires ainsi que l'ancien DG de Albatros Energy SA et ses collaborateurs, avait répondu à l'invitation du Ministre Boubacar Diané. Outre les membres du cabinet, on notait aux côtés du Ministre de l'Énergie et de l'Eau, la présence du Conseiller Spécial chargé des questions d'énergie du Premier Ministre, Mahamadou Yéhia Camara et surtout du Directeur général de EDM-SA entouré de ses proches collaborateurs. La situation de crise énergétique impose la nécessité de disposer de toutes les capacités de production d'énergie possibles, a rappelé le Ministre Diané. La relance des activités de la centrale Albatros participe donc de la volonté du Ministre de l'Énergie de mobiliser les

ressources disponibles pour poursuivre et maintenir la dynamique d'amélioration de la desserte en électricité, entamée avec le mois de ramadan écoulé. Centrale thermique d'une capacité de 90 MW de puissance installée, disposant de matériel moderne de production d'énergie, Albatros basée à Kayes n'a cessé de connaître des difficultés depuis sa mise en service en novembre 2018. Difficultés financières et d'approvisionnement en fuel, dans un contexte de crise multiforme à laquelle est confrontée EDM-SA, unique acheteur de la production, conjuguées aux différends d'interprétation des termes du contrat, ont tôt fait d'hypothéquer un projet, pourtant porteur d'espoir dont le DG de EDM-SA reconnaît qu'il aura été une série de rendez-vous manqués.

Au bout du compte et face à l'impasse des impayés et de la quasi-cessation de la production de la centrale, l'Etat avait estimé nécessaire, à travers une lettre d'intention préalable, de résilier le contrat de concession. Si bien que dans une situation d'incertitudes quant à son avenir au Mali, la direction générale de la centrale Albatros avait décidé, le 31 mars dernier, de démobiliser son personnel, en prélude à un licenciement éventuel.

Cependant, pour le Ministre Diané, la résiliation de la concession n'est dans l'intérêt d'aucune des parties, Etat comme investisseurs de Albatros Energy SA. Cela tient compte autant des contentieux financiers que techniques et surtout de l'apport substantiel de la production de la centrale de Kayes dans le contexte actuel des efforts de mobilisations des capacités.

Bien au contraire, la situation actuelle est à l'urgence aussi bien pour relancer les activités que donc de maintenir le personnel afin que l'arrêt de l'outil n'entraîne une dégradation consécutive des machines. Ce qui sera au détriment de l'Etat du Mali qui, quel que soit le cas de figure, devrait in fine hériter des installations, par la résiliation ou la fin normale de la concession à travers les termes contractuels du BOT, le modèle ayant servi de base au contrat.

A l'issue des échanges, le Ministre Diané a obtenu que des discussions techniques se déroulent entre EDM-SA et Albatros Energy à l'issue desquelles des propositions concrètes seraient faites autour d'une reprise de la production conforme aux capacités d'enlèvement de la société.

Pour sa part, les partenaires d'Albatros Energy SA ont assuré le Ministre Diané de la transmission diligente d'un mémorandum relatif aux préalables indispensables à un redémarrage des activités, aussi bien avec la remobilisation du personnel, des moyens financiers que de l'approvisionnement en fuel.

Sur proposition du Ministre Boubacar Diané, une commission technique sera mise en place au sein du département pour prendre en charge les questions de fonds telles que le déséquilibre manifeste du contrat de concession, l'apurement de la dette et d'autres inquiétudes des investisseurs. Toute chose indispensable à la pérennité des futurs accords afin d'inscrire désormais les activités et surtout le partenariat dans la durée.

■ Sekou Konare



Affaire de redevances!
Hier la HAC a enlevé l'émetteur de Moribabougou FM à l'absence du directeur

On a aucune ambition politique. Nous sommes des soldats, on a d'autres missions qui nous attendent

■ La Ruche



100 partis politiques représentatifs se mobilisent pour sauver la démocratie et la République. Ils disent NON aux tripatouillages de la Constitution et des lois de la République.

Tous à la Maison de la Presse, ce mardi 15 avril 2025, à partir de 10h, pour résister à l'autoritarisme et au totalitarisme.



■ PACP COM



Le PACP engagé pour le respect de la légalité républicaine et la réussite de la Transition
Le mardi 15 avril 2025, le Parti pour l'Action Civique et Patriotique (PACP) a pris part à un point de presse majeur à la Maison de la Presse de Bamako, aux côtés de plusieurs partis politiques, pour exprimer sa position sur la relecture de la Charte des partis politiques et sur l'évolution récente de la situation nationale. La délégation du PACP était conduite par l'Ambassadeur Yeah Samake, président d'honneur du parti. Il était accompagné de Madame Dème Lalla Diaby, présidente des femmes, et de Monsieur Fouraba Samake, secrétaire chargé à la communication du Bureau national des jeunes. Leur présence témoigne de l'engagement du PACP à défendre les intérêts démocratiques du pays et à contribuer activement au dialogue national.

Deux points essentiels ont été abordés lors de cette rencontre :

1. Une déclaration forte de soutien aux Forces de Défense et de Sécurité, suite à la destruction d'un drone des FAMA par l'Algérie, dans la nuit du 31 mars au 1er avril 2025. Le PACP, à l'instar des autres partis, salue la bravoure et le professionnalisme de nos forces armées dans leur mission de défense du territoire et de protection des populations.

2. La position claire et argumentée des partis politiques sur le processus de relecture de la Charte des partis politiques. En rappelant leur contribution formelle à travers le document transmis au gouvernement en mars dernier, les partis ont souligné leur adhésion totale aux résolutions des Assises Nationales de la Refondation (ANR), notamment :

- La réduction du nombre de partis,
- La lutte contre le nomadisme politique,
- La redéfinition du rôle de l'opposition.

Face à la décision du gouvernement d'initier de nouvelles consultations nationales sur un sujet déjà tranché lors des ANR, les partis, dont le PACP, ont exprimé leurs inquiétudes. Ils se sont interrogés sur la pertinence et la légitimité de ce nouveau processus, qui semble remettre en cause des résolutions pourtant validées par toutes les composantes nationales.

Les partis politiques ont ainsi demandé au Premier ministre d'ouvrir sans délai un dialogue franc et responsable, et de reporter les consultations annoncées, tout en réaffirmant leur attachement à l'ordre constitutionnel, au multipartisme, à la paix et à la stabilité.

Le PACP reste mobilisé et fidèle à sa ligne : travailler pour une démocratie renforcée, une gouvernance exemplaire et une Transition réussie, dans le respect des principes républicains.

DIRIGER C'EST SERVIR !



■ Ministère de l'Éducation Nationale Mali



LE SNEC PRESENTE SON NOUVEAU BUREAU AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

Le Syndicat national de l'éducation et de la culture (SNEC) a présenté, ce jeudi 10 Avril 2025, son nouveau bureau issu du dernier congrès au Ministre de l'Éducation nationale DR Amadou SY SAVANE entouré

de ses collaborateurs.

La rencontre a été l'occasion de débattre des grandes questions qui préoccupent l'école malienne.

A l'entame de son propos, le Ministre SY SAVANE a rassuré le SNEC de sa disponibilité pour un partenariat qui réconforte l'école. Il s'agit de soigner les maux pour une plus grande efficacité surtout dans la perspective de la préparation des examens. Pour le Ministre SY SAVANE, nous devons travailler main dans la main pour une bonne organisation des examens de fin d'année. C'est pourquoi, le Département prend en amont toutes les mesures nécessaires pour la bonne marche de l'école. Il a fini son propos en saluant l'adhésion du syndicat aux orientations du Département.

Pour sa part, le secrétaire général du SNEC, M. Moustapha GUITTEYE a réitéré son engagement à continuer à travailler pour la stabilité. Dans la présentation de son bureau, il a évoqué la structuration du SNEC qui est présent dans tous les ordres d'enseignement préscolaire, fondamental, normal, supérieur, privé, laïc etc. Il a aussi rappelé certaines recommandations du dernier congrès qui, pour lui, ne sont pas des nouvelles revendications à cause du pacte social de stabilité. Pour le secrétaire général du SNEC, la vision de son syndicat est claire : Accompagner le Ministère de l'Education, alerter sur le dysfonctionnement. M. GUITTEYE a également évoqué l'intégration des enseignants des écoles communautaires, la relecture des textes du CAP/DAE. La gestion définitive des détenteurs de licence a aussi été évoquée tout comme la formation continue des enseignants qui est une préoccupation majeure du SNEC. Il a terminé son propos en commentant les dernières nominations.

Le Ministre SY SAVANE a salué l'accompagnement du SNEC et son souci pour le bon fonctionnement de l'école malienne.

CELLULE DE COM MEN.



■ Issa Kaba

Entre pays de l'AES on se respecte dans le match: Mali 2- Burkina 0



■ Primature du Mali

RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DE LA DIGITALISATION DE L'ADMINISTRATION



LA DIGITALISATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF EN MARCHÉ

Le mardi 15 avril 2025, le Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a présidé une réunion du Comité de pilotage de la digitalisation de l'administration, consacrée au secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Plusieurs solutions numériques ont été présentées, dans le but d'instaurer une gestion centralisée, harmonisée et modernisée du système éducatif malien. Une application web innovante, composée de 14 modules, permet de gérer notamment la présence, les examens, les concours, les inscriptions et les orientations. Elle est déjà fonctionnelle à tous les niveaux du système éducatif, du central au local, y compris dans les établissements scolaires.

Ce dispositif améliore la prise de décision grâce à la centralisation des données, modernise les services aux usagers (élèves, parents, enseignants), renforce la transparence et l'efficacité du système éducatif. Il a déjà permis au département de l'Éducation Nationale de constater une économie de quatre milliards de francs CFA.

Parmi les outils de l'enseignement supérieur figure le Progiciel de Gestion Intégrée PGI « Cocktail+ CAMPUS MALI », qui comprend plus de 30 modules couvrant l'ensemble des processus des universités, grandes écoles et instituts. Ce portail facilite la gestion des offres de formation, des candidatures en ligne, des inscriptions administratives et des ressources humaines.

Dans cet élan, d'autres solutions ont été exposées au Premier ministre, notamment l'application mobile « Mon CENOU à domicile » pour les inscriptions, demandes de transport et d'assistance; Le Système Intégré de Gestion des Œuvres Universitaires (SIGOU) assure un traitement rapide et sécurisé des allocations étudiantes selon des critères bien définis; Le service « Cenou Kibaru », via le numéro SMS 36100, permet aux étudiants de suivre l'évolution de leurs demandes.

Ces innovations numériques modernisent et optimisent la gestion de l'enseignement supérieur au Mali. Elles facilitent l'accès aux allocations, sécurisent la gestion des fonds, réduisent les délais de traitement, améliorent la communication avec les étudiants, apaisent le climat social dans les établissements et renforcent la gouvernance administrative.

Un autre système, celui Intégré de Gestion d'Université, a également été développé. Il centralise et optimise l'organisation de l'université, la gestion des candidatures, des inscriptions, du suivi des parcours étudiants, des évaluations, des ressources humaines et du pilotage stratégique. Ce système permet au CENOU de réaliser une économie annuelle d'un milliard de francs CFA.

En conclusion, le Premier ministre a appelé à la mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact de ces solutions. Il a également instruit l'harmonisation de tous les systèmes de digitalisation dans les différents secteurs de l'administration. CCRP

Les répercussions du retrait de la Minusma au Mali : Entre promesses non tenues et désespoir des anciens salariés



Près de trois ans après le départ définitif de la Minusma du Mali, les conséquences de cette décision continuent d'être fortement ressenties. Les compensations annoncées pour les milliers d'employés locaux laissés en difficulté n'ont jamais été concrétisées, laissant un sentiment de désillusion et de désespoir parmi ces travailleurs. En effet, un montant de 800 milliards de francs CFA avait été promis pour faciliter la réintégration de ces employés, mais ces fonds n'ont jamais été débloqués comme prévu. Cette situation a plongé de nombreux anciens salariés de la Minusma dans une précarité financière, les privant de revenus stables et les contraignant à puiser dans leurs économies pour subvenir à leurs besoins.

Le départ de la Minusma a également eu un impact plus large sur l'économie locale, affectant de nombreux secteurs. Des jeunes qui avaient investi dans l'immobilier se sont retrouvés contraints de brader leurs biens ou de redevenir locataires. Les projets immobiliers en cours ont été abandonnés, laissant les propriétaires dans une situation financière délicate.

Cette situation a engendré un climat d'incertitude et d'instabilité parmi les anciens salariés de la Minusma, qui font face aujourd'hui à l'inactivité et au désespoir. Il est impératif que les autorités prennent des mesures concrètes pour venir en aide à ces travailleurs et atténuer les conséquences sociales et économiques du retrait de la Minusma.

Reste à savoir si l'état va reconnaître et de remédier aux répercussions du départ de la Minusma au Mali, notamment en ce qui concerne le soutien aux anciens salariés et la relance de l'économie locale. Une action immédiate et efficace est nécessaire pour éviter une crise sociale plus profonde et garantir un avenir meilleur pour tous ceux touchés par cette situation.

Karamoko B Keita

La difficile reprise de Kidal : Entre espoir et désespoir



Depuis la reprise de Kidal par les forces régulières et leurs supplétifs à la fin de l'année 2023, la vie dans cette ville emblématique du Mali peine à retrouver son cours normal. Considérée comme un trophée convoité, la capitale des Ifoghas continue de sombrer dans une certaine léthargie, incapable de retrouver son dynamisme urbain d'antan suite à sa reconquête des mains des groupes irrédentistes. Malgré les efforts déployés par le pouvoir central pour doter progressivement la ville de tous les outils administratifs nécessaires à la fourniture de services sociaux, la situation reste précaire. Nos sources rapportent que la plupart des fonctionnaires ne sont pas encore revenus, mais les responsables de chaque structure ainsi qu'un nombre important d'enseignants occupent les logements officiels d'une ville vidée de sa population.

En fuyant vers l'Algérie voisine, de nombreux habitants ont abandonné leurs maisons aux animaux sauvages et au bétail, ne laissant derrière eux qu'une poignée de résistants. La reprise véritable de Kidal se fait toujours attendre, et la situation semble figée dans l'attente d'un renouveau.

Ces derniers temps, des vidéos poignantes circulent sur les réseaux sociaux, montrant des femmes du nord du Mali en détresse, appelant les autorités à leur porter secours. Leur cri de désespoir résonne dans le vide d'une ville qui peine à retrouver sa population et sa vitalité d'antan. La situation humanitaire à Kidal demeure critique, et malgré les efforts entrepris, le chemin vers la reconstruction et la reprise totale de la vie quotidienne semble semé d'embûches.

Les habitants de Kidal, comme en témoignent ces vidéos, ont un besoin urgent d'assistance et d'attention de la part des autorités pour reconstruire leur vie et retrouver un semblant de normalité. La communauté internationale est également interpellée pour apporter son soutien à cette région meurtrie par des années de conflits et d'instabilité. En attendant des jours meilleurs, l'espoir reste fragile à Kidal, mais la détermination des habitants à reconstruire leur cité demeure intacte.

Fatou Sissoko

Mali/Algérie : Quelle est la réalité de la situation actuelle ?



La signature de l'accord pour la paix et la réconciliation le 15 mai et 20 juin 2015 à Bamako entre l'État malien et la coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) à Alger a marqué un tournant dans les relations entre les deux pays. Cet accord a placé le Mali dans une position délicate, sous l'influence et la tutelle de divers acteurs internationaux, notamment l'Algérie, qui semble avoir du mal à accepter l'évolution des rapports de force dans la région.

En effet, depuis la transition du Général Assimi Goïta, le Mali semble vouloir se libérer des ingérences étrangères, en particulier de la France sur le plan sécuritaire. Cette volonté d'indépendance et de souveraineté a provoqué des tensions avec l'Algérie, qui a récemment détruit un drone des forces armées maliennes à Tinzawatène. Cette action a été interprétée comme une tentative de l'Algérie d'entraver les opérations militaires maliennes contre des groupes terroristes actifs dans la région. Ces événements récents soulignent les enjeux géostratégiques complexes qui se jouent dans la région du Sahel. L'Algérie, puissance régionale, semble percevoir la redynamisation de l'armée malienne comme une menace à ses propres intérêts. Cette rivalité entre les deux pays révèle des tensions profondes liées à des considérations politiques, sécuritaires et économiques.

Pourtant, au-delà des conflits et des rivalités, il est essentiel de souligner que le Mali cherche à renforcer ses capacités militaires pour assurer sa sécurité et sa stabilité. La montée en puissance de l'armée malienne est un signe de sa volonté de prendre en main sa propre destinée et de s'affirmer en tant qu'acteur majeur dans la lutte contre le terrorisme et l'instabilité dans la région.

Dans ce contexte, il est primordial pour les deux pays de trouver des terrains d'entente et de coopération afin de garantir la sécurité et le développement de la région. L'alliance des États du Sahel (AES), dont le Mali est un pilier, pourrait être un cadre propice pour favoriser le dialogue et la collaboration entre les pays de la région.

La situation actuelle entre le Mali et l'Algérie est complexe et soulève de nombreuses questions quant à l'avenir des relations entre les deux pays. Il est crucial pour les acteurs régionaux et internationaux de favoriser le dialogue et la coopération pour surmonter les différends et promouvoir la stabilité et la prospérité dans la région du Sahel.

Arouna Sidibé

CA du Centre de Formation Professionnelle de Sénou : Pour assurer le bon fonctionnement du centre



La Ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Madame Oumou Sall Seck, a présidé le 10 avril 2025 la première session extraordinaire du Conseil d'Administration du Centre de Formation Professionnelle de Sénou.

L'objectif principal de cette réunion était l'adoption du cadre organique de l'établissement, un point crucial pour assurer le bon fonctionnement du centre.

Madame Oumou Sall Seck a rappelé que les administrateurs avaient décidé en décembre 2024 de retirer ce point de l'ordre du jour du conseil afin de permettre à chacun de formuler ses observations pour enrichir le document. L'organigramme en question vise à pourvoir le Centre de Formation Professionnelle de Sénou en ressources humaines, répondant ainsi à un besoin réel de 41 agents pour compléter un personnel actuellement considéré comme insuffisant. La Ministre a souligné l'importance d'avoir un cadre organique afin de mettre à disposition du centre du personnel qualifié et ainsi renforcer sa position en tant que référence dans le domaine de la formation professionnelle.

Il est à noter que le Président de la Transition, le Général Assimi Goïta, accorde une importance toute particulière à la formation professionnelle dans le but de garantir aux jeunes un accès facilité à un emploi décent. Madame Oumou Sall Seck a souligné la nécessité de former des jeunes compétents et adaptés aux besoins du marché du travail, tout en annonçant des projets visant à renforcer et étendre les centres de formation professionnelle à travers le pays.

La Ministre a exprimé sa gratitude envers les administrateurs qui ont offert leur expertise pour améliorer le cadre organique du Centre de Formation Professionnelle de Sénou, soulignant qu'ils ont accompli cette tâche bénévolement, démontrant ainsi leur engagement envers l'amélioration de l'établissement et des opportunités de formation professionnelle pour les jeunes apprenants.

Fatou Sissoko

INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES



COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à l'arrêt définitif des paiements des pensions de l'année 2024, le mercredi 30 avril 2025.

Pour ceux qui n'ont pas encore touché leurs pensions et rentes: ils peuvent se présenter dans les lieux habituels de paiement. Passé ce délai, les montants seront reversés à la partie ivoirienne.

La Direction des relations extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 10 mars 2025
La Direction

”

Crise sociale : Le SYNABEF maintient son mot d'ordre de grève



Lors d'une conférence de presse, le Secrétaire général du Syndicat national des banques, établissements financiers et assurances du Mali (SYNABEF), M. Hamadou Bah, a exposé de manière claire la situation des négociations en cours. Sur les quinze revendications présentées au gouvernement, seule celle concernant la société Petro Bama a abouti à une résolution satisfaisante. Les autres revendications demeurent dans l'incertitude, créant ainsi une impasse partielle.

Malgré ce constat, le SYNABEF affirme maintenir sa volonté de dialogue tout en revendiquant le recours à la grève comme un moyen légitime de défendre les droits des travailleurs. Le syndicat souligne que les préoccupations soulevées touchent à la dignité et aux droits fondamentaux des travailleurs, et ne peuvent être reportées ou minimisées.

Le cas des 158 travailleurs licenciés de l'entreprise UBIPHARM est mis en avant comme une priorité absolue pour le SYNABEF, qui exige leur réintégration sans délai. M. Bah insiste sur le fait que ce dossier justifie à lui seul le recours à la grève, soulignant que le dialogue social doit primer sur les procédures judi-

ciaires longues et incertaines.

Un autre sujet sensible concerne les agents d'ECOBANK actuellement en détention, pour lesquels le syndicat réclame une libération inconditionnelle. Le SYNABEF défend le respect des procédures réglementaires du secteur bancaire et met en garde contre toute remise en cause de la sécurité juridique des employés.

Face aux critiques et aux accusations de perturber l'ordre public, le SYNABEF réaffirme son engagement en faveur des droits des travailleurs sans aucun agenda politique. M. Bah dénonce toute tentative de décrédibilisation du mouvement syndical et rappelle le droit constitutionnel à la grève. Malgré les pressions et les critiques, le syndicat reste déterminé à agir dans le respect de la loi. La grève est présentée comme un droit légitime et un levier pour inciter les autorités à assumer leurs responsabilités envers les travailleurs.

Le SYNABEF défend ainsi ses actions syndicales comme étant ancrées dans la société malienne et représentatives des différentes couches de la population active. Le syndicat

reste fermement engagé à faire valoir les droits des travailleurs et à poursuivre ses actions de manière légale et déterminée. La situation décrite fait état d'un conflit social au sein d'une organisation, avec un préavis de grève déposé par le SYNABEF, un syndicat. Malgré la réactivité du ministère du Travail, les revendications du syndicat n'ont pas été entendues, ce qui a renforcé la nécessité de maintenir la mobilisation.

La direction syndicale insiste sur le caractère collectif de la responsabilité, tant des travailleurs que de l'opinion publique. Elle souligne que les revendications ne visent pas des intérêts personnels mais la défense d'un socle de justice sociale et de respect des droits humains dans le monde du travail. Confirmation du maintien de la grève à partir du 17 avril 2025 : La grève prévue à partir du 17 avril 2025 est confirmée, sauf en cas de changement de dernière minute lié à une évolution significative des négociations. Cette situation délicate requiert une attention particulière et pourrait nécessiter une médiation afin de parvenir à un terrain d'entente entre les parties en conflit.

Ibrahim Sanogo

Conflit entre Barrick Gold Corporation et le Gouvernement: Une impasse préjudiciable



La situation entre la Barrick Gold Corporation et le Gouvernement du Mali s'est enlisée dans une impasse préjudiciable, mettant en péril l'un des actifs miniers les plus importants du pays et compromettant les relations entre les deux parties.

Depuis l'acceptation par le Ministère de l'Économie et des Finances en février 2025 d'un accord négocié entre Barrick et le gouvernement malien, les tensions n'ont cessé de s'aggraver. Malgré les efforts de Barrick pour trouver une solution constructive, le gouvernement a pris des mesures unilatérales qui ont entravé la conclusion de l'accord et perturbé les activités de la société minière.

Dans un communiqué de presse, Barrick souligne que l'arrestation injuste d'employés de Barrick, la suspension des exportations d'or et la fermeture des bureaux de la société à Bamako ne font qu'exacerber les tensions. Le refus du gouvernement de contresigner le protocole d'accord, apparemment motivé par des intérêts personnels ou politiques, compromet gravement les relations commerciales et met en péril la viabilité à long terme de la mine de Loulo-Goukoto.

Les conséquences de cette impasse sont multiples. Sur le plan économique, le blocage des exportations d'or et des activités minières prive le Mali de revenus substantiels sous

forme d'impôts et de redevances minières, essentiels pour son budget national. Sur le plan humain, quatre employés de Barrick demeurent injustement détenus, faisant peser une menace sur leurs droits fondamentaux.

Barrick reste ouverte à honorer l'accord négocié et à relancer la production dans le respect des termes convenus. La société souligne son engagement envers le peuple malien et son soutien au développement économique local, malgré les défis actuels. La résolution rapide de ce conflit est essentielle pour préserver les intérêts mutuels des deux parties et éviter des conséquences désastreuses pour l'économie et la population du Mali.



Barrick continue de prôner un terrain d'entente afin de sortir de cette impasse et de restaurer des relations de confiance. L'avenir de la mine de Loulo-Goukoto et le sort des employés détenus dépendent de la capacité des deux parties à surmonter leurs divergences et à œuvrer

ensemble pour un avenir plus stable et prospère. Dans la situation décrite, il semble y avoir un conflit entre la société Barrick et le gouvernement du Mali concernant un accord qui n'a pas été respecté. Barrick affirme avoir rempli ses obligations financières envers ses

employés et fournisseurs malgré les pressions économiques croissantes, mais souligne que cette situation n'est pas durable à long terme.

Barrick indique qu'elle est prête à rechercher une solution constructive, mais qu'elle est également prête à recourir à des mesures plus formelles telles que l'arbitrage international et les voies légales si nécessaire.

Il ressort du communiqué l'importance cruciale de trouver un terrain d'entente pour prévenir d'éventuelles répercussions négatives pour toutes les parties impliquées. La négociation et le dialogue s'avèrent souvent être les approches les plus judicieuses pour résoudre de tels conflits de manière pacifique et mutuellement avantageuse.

En définitive, il est dans l'intérêt de toutes les parties prenantes de collaborer en vue d'aboutir à un accord satisfaisant qui respecte les engagements de chacun et favorise la stabilité économique et sociale.

Yacouba Ongoiba





OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Paix et sécurité dans la région du Sahel : Renforcement des Capacités des Collectivités Territoriales pour une Gestion Optimale des Risques Climatiques



Le Haut Conseil des Collectivités s'est réuni en conclave pendant deux jours, les 11 et 12 avril, pour discuter du rôle et de la responsabilité des collectivités territoriales face aux changements climatiques, ainsi que de la nécessité de préserver la paix et la sécurité dans la région du Sahel. La cérémonie d'ouverture a rassemblé les ministres de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, ainsi que des représentants de partenaires techniques et financiers, sous la présidence de Mamadou Satigui Sidibé, président de l'institution.

Dans son discours d'ouverture, le président Sidibé a souligné l'impact des changements climatiques sur la paix, la sécurité et le développement, en particulier dans la région

du Liptako-Gourma. Il a mis en lumière la vulnérabilité du Mali et des pays membres du Liptako-Gourma aux variations climatiques et aux changements à long terme, en raison de la faible résilience des populations et des conflits violents.

Selon le président, la réponse anticipée aux changements climatiques constitue un défi majeur dans tous les domaines de l'activité humaine. Il a insisté sur la nécessité d'intégrer la prévention des conflits et le maintien de la paix dans les stratégies de lutte contre les changements climatiques, afin que ces enjeux soient mieux compris et reçoivent une attention croissante au niveau politique central et décentralisé.

Le lien entre l'augmentation des actes terroristes au Sahel et les effets du changement climatique a été souligné par le président Sidibé. Il a appelé à une concertation des parties prenantes et à une coordination efficace des efforts, des ressources et des expertises pour faire face à la crise croissante dans la région du Liptako-Gourma.

L'atelier a porté sur le thème "Climat, paix et sécurité au Sahel : rôle et responsabilité des Collectivités territoriales", visant à mieux comprendre les interactions entre climat, paix et sécurité, ainsi qu'à identifier les rôles des collectivités territoriales dans la prévention et la gestion des conflits locaux pouvant conduire à l'insécurité.



Le président a souligné que cet atelier faisait suite au forum régional sur "Climat, paix et sécurité" tenu à Bamako en novembre 2023, avec le soutien du PNUD. L'analyse des objectifs de cet atelier a montré que les changements climatiques affectent tous les aspects du développement politique et socio-écono-

mique de la région du Liptako-Gourma, où la question de la paix revêt une importance cruciale. Lors de cet atelier de formation et de sensibilisation de deux jours, il a été souligné qu'il était primordial d'identifier les impacts des changements climatiques sur la paix et la sécurité au niveau local.

Mamadou Satigui Sidibé, du Haut Conseil des Collectivités, s'est engagé à diffuser les recommandations aux Collectivités territoriales à la suite de cet atelier. Il a également annoncé la tenue de concertations régionales pour favoriser un partage accru d'informations et de sensibilisation sur les questions liées au climat, à la paix et à la sécurité.



Les participants ont eu l'opportunité d'assister à des panels abordant des sujets tels que la problématique du climat, de la paix et de la sécurité dans l'Espace du Liptako Gourma, les moyens de réduire la vulnérabilité des communautés et de leur écosystème, ainsi que les perspectives d'engagement des Collectivités territoriales pour le Nexus Climat, Paix et Sécurité.

Cet atelier a permis d'échanger sur des enjeux cruciaux liés aux changements climatiques, à la paix et à la sécurité, et a encouragé les participants à envisager des actions concrètes pour renforcer la résilience des Collectivités territoriales face à ces défis.

Mohamed N'Diaye

APDP-Mali/APDP-AES/Niger: Signature des protocoles de coopération pour la protection des données à caractère personnel



Il s'agit de deux protocoles de coopération entre l'Autorité des données à caractère personnel (APDP) Mali et celles de l'Alliance des États du Sahel (AES) et entre celle du Mali et sa sœur du Bénin.

Invités pour magnifier la célébration des 10 ans de l'APDP-Mali, les présidents des autorités des pays frères de l'AES (Niger et Burkina Faso) et du Bénin ont profité pour signer des protocoles de coopération majeurs avec la structure sœur du Mali. C'était ce vendredi 11

avril 2025, au siège de l'APDP-Mali. Ainsi, du côté malien, le président de l'Autorité, Pr Mamoudou Samassékou a apposé sa signature sur les documents. Du côté des pays de l'AES, ont respectivement signé, le président de la Haute Autorité de Protection des Données à caractère personnel (HAPDP), M. Adamou Iro du Niger et la présidente de la Commission de l'Informatique et des Libertés (CIL), Dr Halguiéta Nassau du Burkina Faso et Dr Luciano Hounkponou, Président de l'APDP du Bénin.

Pour le président APDP-Mali, la convention avec les pays de l'AES relève d'un engagement commun des autorités de protection des données personnelles. Elle permettra d'unir les efforts dans un contexte de mutation numérique, accélérée et de déficits croissants.

Poursuivant, le Pr Mamoudou Samassékou dira que par ces protocoles de coopération, les autorités de protection des données à caractère personnel de ces pays instaurent un mécanisme de coordination, de partage



d'expériences et d'harmonisation de leurs actions. C'est un pas décisif qui rime avec la souveraineté numérique régionale adaptée à la modernité sur les valeurs de solidarité, de résilience et d'innovation. « Nos autorités s'engagent à faire front, ça fait propre ou même pour garantir un usage responsable des données dans le respect des droits des bonnes pratiques internationales » a-t-il fait comprendre, justifiant le bien-fondé de ces signatures.

Quant au protocole signé avec le Bénin, le Pr Samassékou soutient qu'il s'inscrit dans la dy-

namique de coopération, d'amitié et de fraternité entre les deux pays. Ce partenariat, selon lui, permettra aux institutions de ces deux nations de combiner leurs expertises en vue de mieux coordonner le traitement des plaintes transportées et développer des formations conjointes. « Cela se fera dans l'élaboration des outils communs, tout en parlant d'une seule voie sur les enjeux » fera savoir, le président Mamoudou Samassékou.

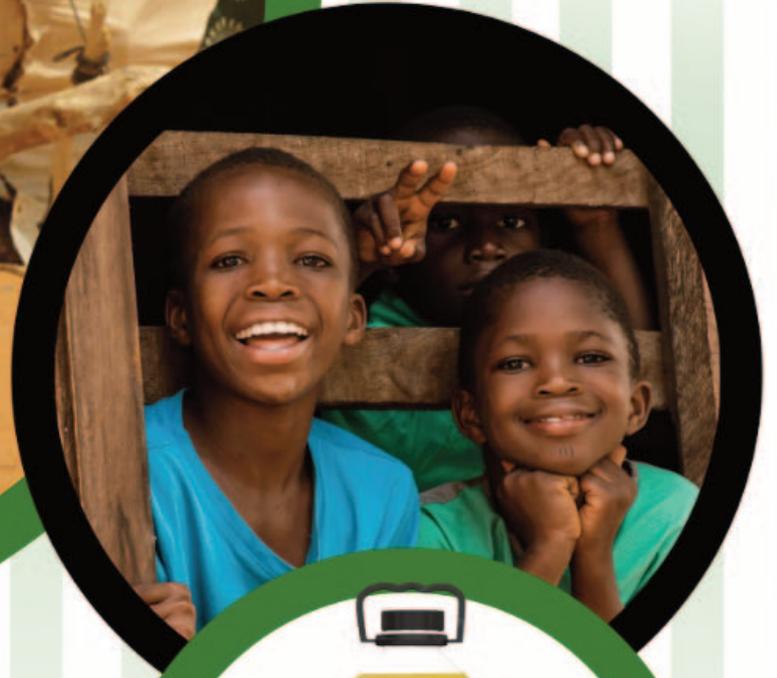
Les présidents des autorités sœurs du Burkina Faso, du Niger et du Bénin ont tous intervenu

en remerciant leur confrère du Mali pour l'hospitalité légendaire dont ils ont bénéficié de la part du Mali. Ils ont également profité pour évoquer les défis et les enjeux qu'ils ont en commun. Les présidents des pays frères et amis ont réitéré leur disponibilité de tout mettre, pour que ces protocoles de coopération puissent davantage contribuer à la protection des données à caractère personnel des ressortissants de ces pays.

Ki-Zerbo

Agir pour
un sourire

16^{ème} Edition



Appel aux dons volontaires

Les volontaires en aide aux démunis,
lancent la 16^{ème} édition de l'opération
"Agir pour un sourire"

200 familles comptent sur
votre parrainage.

1 panier =

Argent + Nature

25 000 F Cfa

25 kg de riz
10 kg de sucre
5L d'huile
1 paquet de thé

Rejoignez-nous en devenant volontaire

Orange Money : +223 76 17 72 62 / 76 01 18 69 / 74 74 27 61

Promotion du régime d'assurance volontaire : Réunion entre le Ministre Daffé et le DG de l'INPS



Le 14 avril 2025, s'est tenue une réunion majeure entre le ministre Mamou Daffé et M. Ousmane Karim Coulibaly, Directeur Général de l'INPS, en présence de M. Modibo Danion, responsable du Service Assurance Volontaire. Cette rencontre a été l'occasion d'aborder la promotion du régime d'assurance volontaire, en mettant l'accent sur les artistes et les travailleurs indépendants du secteur artisanal et touristique.

Les discussions ont mis en lumière la nécessité de mettre en place des mécanismes facilitant l'adhésion à ce régime et de renforcer la

sensibilisation des parties prenantes. Il est apparu clairement que l'assurance volontaire est un outil essentiel pour garantir une protection sociale adéquate à ces catégories professionnelles souvent vulnérables.

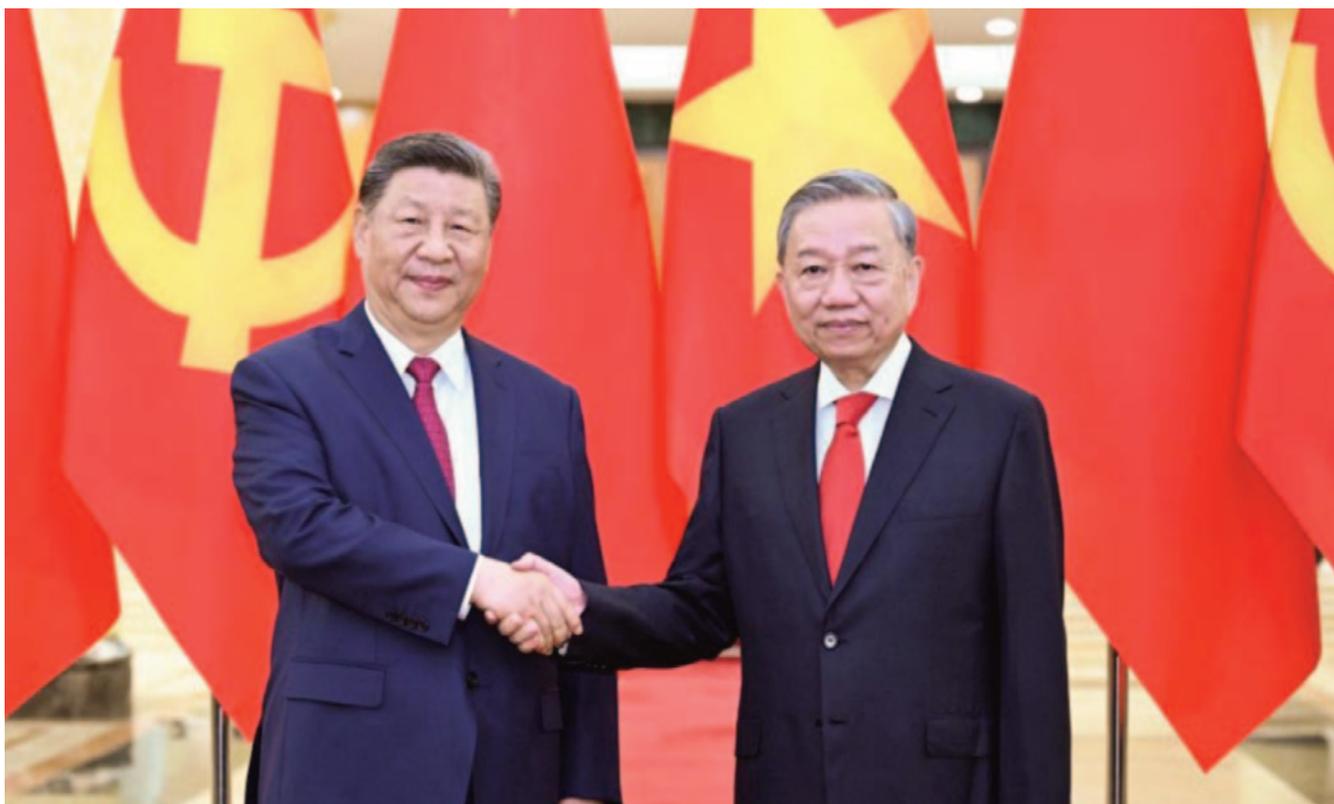
Le ministre s'est montré satisfait de cette initiative et a proposé la création d'un cadre de concertation avec l'INPS pour renforcer l'inclusion sociale dans le secteur. Des actions concrètes seront ainsi entreprises dans les semaines à venir pour concrétiser ces discussions et mettre en place des mesures concrètes en faveur des artistes et des tra-

vailleurs indépendants du secteur artisanal et touristique.

Cette démarche représente une avancée significative dans la promotion de la protection sociale des travailleurs indépendants et des artistes, soulignant l'importance de leur contribution à la richesse culturelle et économique du pays. Elle témoigne de la volonté des autorités de mettre en œuvre des politiques inclusives et de soutenir les acteurs du secteur dans leur démarche de professionnalisation et de sécurisation de leurs activités.

Fatou Sissoko

En visite d'État au Vietnam : Xi Jinping appelle à approfondir la construction de la communauté de destin Chine-Vietnam



Xi Jinping, secrétaire général du Comité central du Parti communiste chinois (PCC) et président chinois, a appelé lundi à approfondir la construction de la communauté de destin sino-vietnamienne.

Il a fait ces remarques lors de sa rencontre avec To Lam, secrétaire général du Comité central du Parti communiste vietnamien (PCV), au cours de sa visite d'État au Vietnam.

Xi Jinping a souligné qu'il était très heureux d'effectuer cette visite d'État au Vietnam, complétant ainsi un premier échange de visites mutuelles avec le secrétaire général To Lam.

Cette année marque le 95e anniversaire de la fondation du PCV, le 80e anniversaire de la

fondation du Vietnam et le 50e anniversaire de la libération du Sud du pays, a-t-il rappelé, adressant au Vietnam ses plus chaleureuses félicitations au nom du PCC et du gouvernement chinois.

La Chine continuera à soutenir le Vietnam dans son adoption d'une voie socialiste adaptée à ses conditions nationales, ses efforts d'organisation du 14e Congrès national du PCV en 2026 et sa poursuite résolue des deux objectifs fixés pour les centennaires du Parti et de la nation.

Cette année marque le 75e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques sino-vietnamiennes, et a été désignée "Année des échanges entre les peuples Chine-Viet-

nam", a indiqué M. Xi. Il a souligné qu'au cours des 75 dernières années, malgré tous les changements survenus sur la scène internationale, la Chine et le Vietnam s'étaient toujours mutuellement soutenus dans leur lutte pour l'indépendance et la libération nationales. Les deux pays ont œuvré main dans la main pour faire avancer la cause du développement socialiste et ont accompli de nombreux progrès dans leurs efforts respectifs de modernisation, donnant ainsi un excellent exemple de solidarité et de coopération entre pays socialistes.

Face à un monde changeant et turbulent, la Chine et le Vietnam sont restés attachés au développement pacifique et ont approfondi leur coopération amicale, apportant au monde



la stabilité et la certitude dont il avait besoin, a-t-il ajouté.

À l'heure où les deux parties s'apprêtent à prendre un nouveau départ historique, elles doivent s'appuyer sur les acquis du passé pour aller conjointement de l'avant et perpétuer leur profonde amitié caractérisée par "la camaraderie et la fraternité", a affirmé M. Xi.

Guidés par des objectifs généraux de confiance politique mutuelle accrue, de coopération sécuritaire renforcée, de coopération pratique approfondie, de soutien public plus solide, de coordination multilatérale plus étroite et de meilleures méthodes de gestion et de résolution des différends, les deux pays doivent promouvoir une coopération stratégique globale de qualité, accomplir des progrès constants et soutenus dans la construction d'une communauté de destin Chine-Vietnam, et contribuer davantage à l'édification d'une communauté de destin pour l'humanité, a déclaré M. Xi.

La construction d'une communauté de destin sino-vietnamienne revêt une grande importance mondiale. À mesure que les deux pays progressent conjointement sur la voie du développement pacifique, leur population combinée de plus de 1,5 milliard d'habitants

avance collectivement vers la modernisation, ce qui permettra de contribuer à la paix et à la stabilité régionales et mondiales et de promouvoir le développement commun, a-t-il indiqué.

Les deux pays sont déterminés à s'ouvrir, et ont joué un rôle constructif dans le maintien de la stabilité et du bon fonctionnement des chaînes industrielles et d'approvisionnement régionales, contribuant ainsi à l'avancement de la mondialisation économique, a déclaré M. Xi.

Un petit bateau à voile ne peut résister aux mers agitées, et ce n'est qu'en travaillant ensemble que les deux pays pourront garantir une stabilité et un progrès durables sur le long terme, a affirmé M. Xi.

La Chine et le Vietnam bénéficient tous deux de la mondialisation économique. Ils doivent renforcer leur détermination stratégique, s'opposer conjointement à l'unilatéralisme et aux pratiques d'intimidation, œuvrer ensemble à défendre le système mondial de libre-échange et préserver la stabilité des chaînes industrielles et d'approvisionnement, a-t-il indiqué.

M. Xi a proposé six mesures pour approfondir

la construction de la communauté de destin Chine-Vietnam.

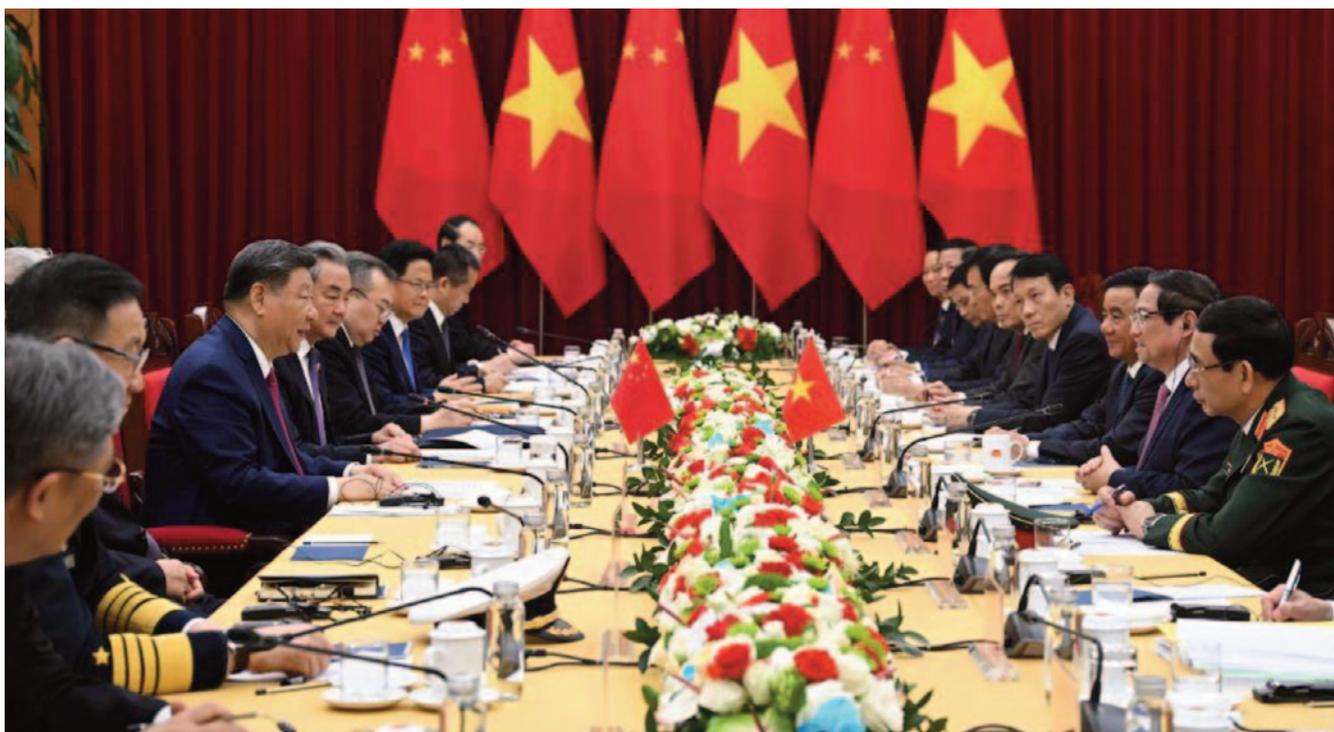
Premièrement, il convient de renforcer leur confiance mutuelle stratégique au plus haut niveau.

Les dirigeants des deux partis politiques et des deux pays doivent communiquer entre eux en tant que membres d'une même famille, a affirmé M. Xi, soulignant que les deux parties devaient pleinement exploiter le rôle des canaux de communication établis entre partis, organes législatifs et organisations consultatives politiques, approfondir les échanges d'expériences en matière de gouvernance, et améliorer les capacités des deux partis à diriger les efforts de modernisation nationale.

Deuxièmement, les deux pays doivent se doter d'une barrière de sécurité renforcée.

Les deux parties doivent mettre en place un dialogue stratégique "3+3" sur la diplomatie, la défense et la sécurité publique au niveau ministériel afin de renforcer leur coordination stratégique.

Il convient de mettre pleinement à profit les mécanismes de coopération en matière de dé-



fense et de sécurité policière, de lutter résolument contre les jeux d'argent en ligne, la fraude aux télécommunications et autres crimes transfrontaliers, et de renforcer la coopération policière et judiciaire bilatérale et multilatérale, notamment dans le cadre de la coopération Lancang-Mékong, et ce afin de protéger la vie et les biens des personnes et de préserver la paix et la stabilité régionales.

Troisièmement, il s'agit de développer une coopération mutuellement bénéfique de meilleure qualité.

Il faut pour cela saisir les importantes opportunités offertes par les nouvelles forces productives de qualité de la Chine et les nouvelles forces productives du Vietnam afin d'accélérer la mise en place d'une coopération concrète entre les deux pays ; parachever rapidement la connexion des chemins de fer à écartement standard, des autoroutes et des ports intelligents ; et promouvoir la coopération en matière de hautes technologies, comme l'intelligence artificielle et l'internet des objets.

Le vaste marché chinois est toujours ouvert au Vietnam, et la Chine souhaite accueillir davantage de produits vietnamiens de qualité. Elle encourage en outre ses entreprises à investir au Vietnam, et espère que celui-ci créera en retour un environnement commercial plus

juste et plus accueillant.

Quatrièmement, il faut resserrer les liens interpersonnels.

Les deux parties doivent profiter de l'Année des échanges entre les peuples de Chine-Vietnam pour organiser davantage d'activités d'échanges humains et renforcer leur coopération dans les domaines du tourisme, de la culture, des médias, de la santé publique, et dans bien d'autres secteurs encore.

Les deux parties doivent continuer à exploiter les ressources offertes par leur patrimoine révolutionnaire pour promouvoir des histoires d'amitié. Au cours des trois prochaines années, la Chine invitera des jeunes Vietnamiens en Chine pour des "voyages d'étude rouges", ce qui permettra à la jeune génération des deux pays de mieux comprendre la nature et les acquis durement obtenus des pays socialistes, ainsi que la valeur de leurs relations de bon voisinage et de coopération amicale. Cela insufflera en même temps une nouvelle vitalité au développement des relations bilatérales et aux efforts de développement nationaux respectifs des deux pays.

Cinquièmement, il convient de renforcer la coordination multilatérale.

La Chine et le Vietnam doivent conjointement préserver les acquis de la Seconde Guerre

mondiale, défendre fermement le système international centré sur les Nations Unies et l'ordre international fondé sur le droit international, promouvoir un monde multipolaire plus égalitaire et plus ordonné et une mondialisation économique inclusive et profitable à tous, et renforcer la coopération dans le cadre des trois grandes initiatives mondiales.

La Chine continuera à respecter des principes d'amitié, de sincérité, de bénéfices mutuels et d'inclusion, et maintiendra sa politique de promotion de l'amitié et des partenariats avec ses voisins. Elle approfondira en outre sa coopération amicale avec les pays voisins afin que les fruits de la modernisation chinoise puissent profiter plus largement à toute la région.

Sixièmement, il est nécessaire de développer davantage d'interactions maritimes positives.

Les deux pays doivent mettre en œuvre le consensus atteint par leurs dirigeants, gérer de manière appropriée les questions maritimes, élargir leur coopération maritime, faire preuve de détermination en matière du lancement du développement maritime conjoint, et œuvrer à la mise au point rapide d'un Code de conduite en mer de Chine méridionale.

Source : CGTN

Dan Halutz qualifie Benjamin Netanyahu d'ennemi de la sécurité d'Israël : Tensions politiques et accusations de crimes de guerre



Lundi, Dan Halutz, ancien chef d'état-major de l'armée israélienne, a déclenché une polémique en qualifiant le Premier ministre Benjamin Netanyahu d'« ennemi qui représente une menace directe » pour la sécurité d'Israël. Ses déclarations ont suscité de vives réactions et ont ravivé les tensions politiques au sein du pays.

Halutz a affirmé lors d'une interview à la télévision israélienne Channel 12 que Netanyahu devait être maîtrisé ou emprisonné, mais pas tué, soulignant ainsi la gravité de la situation selon lui. Ces propos ont été critiqués par le Likoud, le parti de Netanyahu, qui les a qualifiés de « grave incitation contre la démocratie » et a dénoncé une atteinte à la liberté d'expression.

Cette déclaration intervient dans un contexte de mobilisation croissante de soldats et de vétérans de l'armée israélienne pour la libération des captifs israéliens détenus dans la Bande de Gaza, ainsi que pour l'arrêt des hostilités dans la région. Depuis le mois d'octobre 2023, Israël mène une guerre meurtrière contre Gaza, ayant causé la mort de près de 51 000 Palestiniens, en majorité des femmes et des enfants.

En novembre dernier, la Cour pénale internationale (CPI) a émis des mandats d'arrêt à l'encontre de Benjamin Netanyahu et de son ancien ministre de la défense, Yoav Gallant, pour des accusations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis dans la Bande de Gaza. Par ailleurs, Israël fait face à

des accusations de « crime de génocide » devant la Cour internationale de justice (CIJ) pour sa politique agressive envers l'enclave palestinienne.

Les déclarations de Dan Halutz soulignent les profondes divisions politiques et sociales qui persistent en Israël, exacerbées par le conflit continu avec la Bande de Gaza et les accusations de violations des droits de l'homme. La situation reste tendue et incertaine, avec des appels à la justice et à la fin des hostilités qui se multiplient.

Arouna Sidibé

CAN Total Energies U17, Maroc 2025: Le Mali qualifié pour la finale

L'équipe des Aiglonnets a obtenu sa place en finale en battant l'équipe burkinabè lors des demi-finales qui se sont déroulées aujourd'hui, mardi, avec un score de 2-0. Après avoir remporté le trophée en 2015 et 2017, le Mali vise à décrocher un nouveau titre continental lors de cette compétition.

La finale opposera le Mali au vainqueur du match entre le Maroc et la Côte d'Ivoire, qui

se joue ce soir à partir de 19h. La rencontre décisive pour le titre se tiendra le samedi prochain, offrant ainsi aux supporters une occasion passionnante de voir ces jeunes talents africains s'affronter pour la victoire finale.

Les Aiglonnets ont montré leur détermination et leur talent tout au long de ce tournoi, et ils auront à cœur de briller une fois de plus en finale pour inscrire leur nom une troisième fois

au palmarès de la compétition. Les supporters maliens sont impatients de soutenir leur équipe lors de ce match crucial qui déterminera le champion de la CAN Total Energies U17 édition Maroc 2025.

Fatou Sissoko





Bélier (21 mars - 19 avril)

Fuyez les personnes trop terre à terre. Restez axé sur vos projets, persévérez tout particulièrement dans vos idées. Vous êtes plus susceptible que de coutume. Ne frayez pas avec n'importe qui et restez calme.

Votre optimisme se concentre plus aisément vers vos objectifs. Vous canalisez positivement votre énergie. Vous avez raison de miser sur la carte de la modération car votre bon sens vous fait avancer dans la bonne direction. Tout va bien !



Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre entourage saura vous encourager là où vous en avez le plus besoin. Sa reconnaissance et sa confiance sont réelles et vous allez en avoir la preuve. Jouez surtout franc jeu sans hésitation.

Aujourd'hui, vous optimisez votre énergie en faisant preuve d'un sens de l'organisation hors norme. Le fait de ne pas vous disperser va vous permettre de vous octroyer du temps libre rien que pour vous.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les influx qui règnent aujourd'hui sont dynamiques, ce qui va vous arranger et vous faire gagner du temps. Vous avez encore l'énergie de vous offusquer c'est très bon signe, mais ne laissez pas le stress vous envahir.

Vous débordez de vitalité, même votre énergie devient fébrile. Vous accueillez chacun avec enthousiasme mais vous devez apprendre à ne pas sombrer dans les excès. Vous affichez donc une détermination hors norme mais au bord de la crise de nerfs !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous aurez bien plus de ressources émotionnelles pour évoluer vers une meilleure qualité de partage et d'écoute en profondeur. La compréhension, la fraternité et la tolérance vous permettent tous les espoirs !

Votre créativité est votre alliée. Faites-lui confiance et écoutez votre inspiration ou votre intuition plutôt que votre émotivité qui vous freine ou risque d'altérer votre concentration. C'est dans l'organisation de vos activités que vous préparerez le mieux votre futur.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aurez du mal à rester de marbre devant certaines tentations... Il serait inutile de nier vos besoins. Ce n'est pas le moment de prendre des décisions pour autant, laissez vous vivre sans vous engager.

Vous êtes prêt à vous lancer dans des changements utiles et bénéfiques, vous visez haut et juste. Foncez, mais n'oubliez pas vos relations, prenez soin de vos proches avant de vous envoler vers la gloire : ils sont des alliés sûrs et éprouvés.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous avez besoin de vous dégager de certaines obligations. Et de prendre du temps à ne rien faire. Vous verrez plus clair demain. Votre volonté vous fait oublier les petits maux corporels diffus qui vous freinent.

Votre sincérité vous aide dans votre vie au quotidien et dans vos échanges. Votre grande ouverture d'esprit vous permet d'agrandir votre cercle d'amis. Ce n'est pas votre besoin d'indépendance qui vous empêche de vous rapprocher des autres.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre vie affective est au-devant de la scène, sortez de vos idées reçues et osez redécouvrir l'amour. Vous ferez preuve d'une bonne résistance physique, vous vous sentez d'attaque pour vous atteler à ce que vous avez à faire, tout va bien. Disponible, détendu et de bonne humeur, vous êtes pleinement à l'aise pour entretenir de bons rapports avec vos multiples relations et pour cultiver un grain de folie avec votre partenaire. Alors, saisissez toutes les opportunités de partager du bon temps.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Un alizé d'optimisme vous pousse en avant. Évitez de prendre de grandes décisions aujourd'hui. Cette journée vous pousse à davantage de détente psychique. Profitez-en pour vous ressourcer par l'intermédiaire de vos loisirs.

De bonnes nouvelles vont ensoleiller cette journée. L'énergie ne vous fera pas défaut et vous apportera la Chance. Des déplacements liés à votre vie amicale sont favorisés. Vous avez besoin de sortir de votre quotidien, alors n'hésitez pas !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous n'aurez aucun mal à mettre votre imagination à profit dans votre vie quotidienne. Votre idéalisme bat son plein, vous aurez raison d'être plus audacieux que d'habitude notamment avec votre entourage.

Votre esprit ouvert vous permet de ne pas avoir de préjugés sur les autres. Cette grande qualité vous aide dans le quotidien ainsi que dans les relations que vous entretenez avec vos amis. Autour de vous on apprécie votre caractère.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

C'est le moment de faire face à vos problèmes pour qu'une solution apparaisse. Ne reculez pas devant l'adversité mais trouvez plutôt un terrain d'entente qui vous permettra de débloquer enfin une situation figée (couple, famille, amis ?)

Vous devez garder votre sang-froid, il y a de la contradiction dans l'air, restez patient, prenez du recul pour trouver les bons arguments et étendre vos talents de négociateur... Suivez sans crainte votre instinct !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous brûlerez d'envie de poser des questions qui dérangent, méfiez-vous des retombées, réfléchissez. Des douleurs articulaires se font sentir. Vous ne vous êtes pas suffisamment ménagé ces deux dernières semaines.

Vous avez d'importantes conversations et il se peut que vous vous disputiez. Il est important que vous soyez plus attentif à ce que ressentent les personnes de votre entourage et que vous preniez en compte leurs attentes.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous savez que vous allez dans la bonne direction, affirmez votre position sans hésiter mais sans agressivité. Vous tenez résolument le bon bout de la forme, vos énergies se stabilisent, profitez-en pour faire du sport.

Votre attitude dans votre vie relationnelle et professionnelle est mise en lumière. En effet, en cette journée, c'est avec enthousiasme que vous allez endosser le rôle du médiateur, de l'arbitre, du conciliateur et faire régner une bonne ambiance. À vous de jouer !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Interpellation et avis aux membres du Conseil de l'opposition nationale - Réactions vives de l'opposition

1592 **Malikilé**



Le Combat de Yahya Samaké

Événements - Les élections de 2019 au Mali

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

1593 **Malikilé**



Renforcement de la coopération bilatérale

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEEA - Une opportunité pour le développement

Représentation au 1^{er} Forum Économique International de Bamako

1594 **Malikilé**



Justice internationale

Présence de représentants des forces de l'État - Sécurité, justice et développement

Politique sectorielle de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal - enjeux et implications

1595 **Malikilé**



Un tissu de mensonges?

CFI - Condamnation d'Al Hassan

Gala de levée de fonds pour lutter contre la désignation - Une Initiative de Rotary Bamako Assisi et de l'Association Espoir en Rouge

1596 **Malikilé**



La rançon de la quête de souveraineté

CFI - Les Forces Armées de l'État - Sécurité, justice et développement

Fin de la guerre civile au Mali - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

1597 **Malikilé**



Patchétiq Chaguel!

Présidence - Sécurité, justice et développement

Visite diplomatique de l'ambassadeur à l'ONU - Le ministre Diop rencontre son homologue des Émirats Arabes Unis

1598 **Malikilé**



Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Événements marquants du mois de juin 2024

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Président Assani reçoit en audience l'ambassadeur russe (SPASSI)

1599 **Malikilé**



Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique?

Le Président Assani reçoit en audience l'ambassadeur russe (SPASSI)

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23